

Image not found or type unknown



paiement d'un fermage après décès du propriétaire

Par **LEONE Josiane**, le **28/12/2020** à **15:05**

Bonjour,

Le propriétaire des terre que nous louons depuis 1992 est décédé en 2020.

Un des deux héritiers nous adresse la facture de fermage. Devons-nous lui demander de justifier que c'est bien lui l'héritier et non son frère.

D'avance merci pour votre aide.

Cordialement.